

Autour du Boulevard Nature : Le Mans Cité Plantagenêt

Une randonnée proposée par Arnaud_OTLMM

Une boucle au fil des enceintes du Mans, en passant par quelques lieux emblématiques de la cité des rois Plantagenêt.



Visorando



Randonnée n°34755378

Durée :	0h35	Difficulté :	Facile
Distance :	1,86 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	27 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	27 m	Commune :	Le Mans (72100 72000)
Point haut :	79 m		
Point bas :	49 m		



Description

Stationner sur le parking près de la Cathédrale Saint-Julien. Le départ se trouve au niveau du jet d'eau, en face de l'escalier menant à la cathédrale.

(D/A) Laisser l'escalier à gauche et longer l'enceinte de l'évêché qui entoure le chevet de la cathédrale, jusqu'à la Rue Robert Triger. Suivre cette rue jusqu'à la Place Saint-Vincent et le tout début de la Rue Henry Delagénière. Là, à gauche, descendre l'escalier pentu du Tertre Maigret.

(1) Au bas de l'escalier, tourner à gauche dans la Rue Denfert Rochereau. Sur la gauche, il est possible de monter vers les Terrasses du Verger. *Cet espace arboré de pommiers et de poiriers offre une vue imprenable sur le Mans.*

Suivre la Rue Denfert Rochereau, puis l'enceinte romaine, à main gauche. Après avoir traversé le tunnel de la Rue Wilbur Wright et longé la Rue Saint-Hilaire, tourner à gauche. Après l'église Saint-Benoît, emprunter successivement la petite Rue Saint-Benoît et la Rue des Poules, jusqu'à son extrémité.

(2) Tourner de nouveau à gauche et marcher le long de l'enceinte des Fossés Saint-Pierre, puis le long de la Collégiale Saint-Pierre-la-Cour et du Palais des Comtes du Maine et des rois Plantagenêt qui bordent l'avenue Rostov-sur-le-Don. Traverser le tunnel pour rejoindre le jet d'eau et le parking **(D/A)**.

Informations pratiques

A proximité

- Enceinte de l'Evêché.
- Chevet de la [Cathédrale](#).
- [Boulets de la Guerre de 100 ans](#).
- Rosace de la [Cathédrale](#).
- [Fontaine Abel](#).
- [Terrasse des Vergers](#).
- [Fontaine de l'Hôpital](#).
- Tunnel.
- [Jardin](#) et enceinte des Tanneries.
- [Pile du Pont en X](#).
- [Piliers de la Grange Grousset](#).
- [Église Saint-Benoît](#).
- Carrefour des Cinq-roues.
- Maison de Saint-Étienne.
- [Hôtel Belin de Beru](#).
- [Collégiale Saint-Pierre-la-Cour](#).

Points de passages

- D/A Place du Jet d'eau, au pied de la cathédrale**
N 48.008733° / E 0.198915° - alt. 76 m - km 0
- 1 Rue Denfert Rochereau**
N 48.011132° / E 0.197931° - alt. 59 m - km 0.48
- 2 Enceinte des Fossés Saint-Pierre**
N 48.005931° / E 0.195489° - alt. 63 m - km 1.34
- D/A Place du Jet d'eau, au pied de la cathédrale**
N 48.008732° / E 0.19892° - alt. 76 m - km 1.86

- [Escalier des Ponts-Neufs.](#)
- [Palais comtal-palais Plantagenêt.](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-autour-du-boulevard-nature-au-mans/>

En savoir plus :

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 250m
All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.